

Université de Provence - Département des sciences de l'éducation

Licence 2010-2011

UE SCEE2 : Théorie de l'apprentissage et didactique pluridisciplinaire

Responsable : Yves Chevallard

y.chevallard@free.fr & <http://yves.chevallard.online.fr>

DIDACTIQUE FONDAMENTALE

Module 0 : Structure et fonctionnement de l'UE

Dernière mise à jour : 23 décembre 2010

1. Avant tout autre chose, vous noterez tout d'abord le titre, *Didactique fondamentale*, ensuite le sous-titre, *Module 0 : Structure et fonctionnement de l'UE*, et enfin l'indication *Dernière mise à jour* : ... On revient ci-après sur ces trois mentions.

2. Le présent fichier, comme les cinq autres qui se construiront peu à peu (voir ci-après), sera mis à jour et mis en ligne très rapidement (sous la forme d'un fichier pdf) après chaque séance où ce fichier aura « évolué ». Les six fichiers ainsi rendus disponibles pourront être trouvés à l'adresse suivante :

http://yves.chevallard.free.fr/spip/spip/rubrique.php3?id_rubrique=18

Mais vous les trouverez aussi, bien entendu, sur la plate-forme Moodle de l'université de Provence (des indications précises seront données plus loin).

3. Ce « module 0 » est consacré à la présentation de l'UE et de *l'examen* terminal ainsi qu'à la *régulation* du travail demandé et réalisé, notamment dans la perspective de l'examen.

4. Cette UE comporte 13 séances de 2 h 30 (soit 32,5 h) le mardi de 17 h 30 à 20 h et 12 séances de 3 h (soit 36 h) le mercredi matin de 9 h à 12 h. La dernière séance aura lieu le mercredi 22 décembre de 9 h à 12 h. *L'examen* se tiendra deux semaines plus tard, le mercredi 5 janvier de 9 h à 12 h.

5. L'enseignement que j'assurerai dans cet ensemble, sous le titre *Didactique fondamentale*, occupera (sauf imprévu) deux séances du mardi soir et huit séances du mercredi matin, soit en tout 29 heures. Cet enseignement se présente comme formé de six modules numérotés de 0 à 5 de durée inégale mais également décisifs. Chaque module sera présenté au moment du premier travail qui en relèvera, ainsi qu'on vient de le faire pour le module 0. On en donne cependant ici le *titre* ainsi que, entre crochets, l'*abréviation* figurant dans le nom du fichier correspondant :

Module 0 : *Structure et fonctionnement de l'UE* [UE]

Module 1 : *Leçons de didactique* [LD]

Module 2 : *Questions de cours* [QC]

Module 3 : *Analyses didactiques* [AD]

Module 4 : *Analyses praxéologiques* [AP]

Module 5 : *Forum des questions* [FQ]

6. Le module 1, *Leçons de didactique*, constitue le cœur de l'enseignement donné. Nous reviendrons ultérieurement sur le module 2, *Questions de cours*, qui renvoie à l'un des trois volets composant l'épreuve d'examen (l'examen comportera deux questions de cours, représentant en tout 6 points sur 20). Notez dès maintenant que, lors de l'examen, *tous les documents seront autorisés*, et notamment le texte des *Leçons de didactique*.

7. Le module 3, *Analyses didactiques*, constitue en quelque sorte le lieu (d'une partie) des « travaux pratiques » associés aux *Leçons de didactique* ; en même temps il sera le lieu de préparation au volet de l'examen consacré à *l'analyse didactique d'un texte imposé* (notée sur 9 points). Nous reviendrons plus tard sur les modules 4 (*Analyses praxéologiques*) et 5 (*Forum des questions*).

8. D'une manière générale, le travail attendu de la part des étudiants doit comporter les étapes suivantes :

a) *Première étape*. Il convient d'abord de participer le plus complètement possible aux séances de travail en étant attentif *en priorité* au propos de l'enseignant et en examinant *de concert avec lui* le contenu projeté sur l'écran, tout en prenant des *notes écrites* à la fois pour identifier peu à peu la structure du contenu ainsi exposé et pour garder une trace des *difficultés* éprouvées sur le moment.

b) *Deuxième étape*. Dans la période séparant deux séances successives, il convient d'*étudier* le *texte* exposé en séance, aperçu à l'écran, et mis en ligne rapidement après la fin de celle-ci, *en prenant des notes* pour dégager la structure de la matière exposée dans ce texte ainsi que pour marquer les éléments qui répondent à certaines des difficultés éprouvées en séance, dans la mesure où ces difficultés subsistent en cette étape du travail.

c) *Troisième étape*. Dans cette même période, il est indispensable de faire le point sur les difficultés qui semblent encore non entièrement surmontées à l'issue du travail précédent, en vue de les expliciter sous forme de *questions adressées à l'enseignant* à l'adresse déjà rappelée : y.chevallard@free.fr.

d) *Quatrième étape*. Il est nécessaire en outre de prendre connaissance, dans le fichier mis en ligne à cet effet (« Forum des questions »), des *réponses écrites* de l'enseignant aux questions posées par les étudiants, en considérant que ces réponses forment un *complément de cours*, auquel on appliquera donc la procédure décrite ci-dessus pour le texte des séances.

9. Ce n'est qu'après avoir accompli *complètement* cet ensemble d'étapes d'étude que l'on pourra se dire *étudiant à part entière*, étudiant *véritable*, et pas seulement étudiant « administratif », de cet enseignement. Un engagement formatif limité mais déjà substantiel est ainsi *indispensable*, quel qu'en soit au reste le sujet. Pour limité qu'il soit, l'engagement réclamé ici semble souvent supérieur, en termes d'*intensité* et de *durée* de l'étude personnelle, *en séance et hors séance*, à ce que certains pourraient croire suffisant. En particulier, il convient d'avoir clairement à l'esprit que la simple présence aux séances *ne saurait suffire*. D'une façon générale, un déficit d'engagement formatif serait nuisible à *chacun individuellement et à tous collectivement*.

Fin de la version du 27 octobre 2010

10. Le module 5, *Forum des questions*, apporte des éléments de réponse aux questions proposées par les participants à l'UE. Notez que ce forum des questions est *commun* à l'UE SCEE2 (Théorie de l'apprentissage et didactique pluridisciplinaire) de L3 et à l'UE SCEQ1 (Apprentissage et didactique) de MR1.

11. Le module 2, *Questions de cours*, propose une liste de questions dites de cours (elles sont désignées par la notation QC₁, QC₂, ...) qui font écho au texte des *Leçons de didactique* (module 1). Cette liste sera progressivement élaborée et rendue publique. Les deux premières leçons font ainsi l'objet, en tout, de 15 questions. Deux des questions prises dans la liste complète seront proposées à l'examen du 5 janvier 2011. Ce qui est attendu du candidat est qu'il réponde, non pas à la question QC proposée elle-même, mais à la question suivante : *Quelle réponse le cours de didactique fondamentale apporte-t-il à la question QC ?* Ainsi, si la question QC₅ est proposée, il conviendra de répondre à la question : *Quelle réponse le cours de didactique fondamentale apporte-t-il à la question « En quoi peut-on dire que “la didactique est une science comme les autres” ? » ?* Par « cours de didactique fondamentale », il faut entendre l'ensemble des *Leçons de didactique* (module 1) et des *Éléments de réponse* du *Forum des questions* (module 5). On notera que, si chaque question est associée à un passage d'une des leçons, la réponse qui lui est apportée par le cours de didactique

fondamentale devra être recherchée, le cas échéant, dans l'ensemble du cours (leçons et éléments de réponse).

12. Le travail sur les *Questions de cours* (module 2) est tout à la fois un travail de formation et de préparation à l'examen. Celui-ci comportera trois parties. La *partie 1* (notée sur 6 points) portera, comme annoncé, sur deux questions de cours extraites de la liste en voie de constitution (et qui sera achevée au plus tard le 23 décembre 2010). La *partie 2* (notée sur 9 points) appellera l'élaboration (et la rédaction sur la copie d'examen) d'une *analyse didactique* des situations évoquées dans un texte qui sera communiqué aux candidats au début de la session d'examen, le 5 janvier 2010. La *partie 3* (notée sur 5 points) appellera l'élaboration (et la rédaction sur la copie d'examen) d'une *analyse praxéologique* des situations évoquées dans un texte *qu'il reviendra à chaque candidat de choisir personnellement et d'apporter à l'examen* (à la fin de la session, ce texte sera inséré dans la copie d'examen). Contrairement à la partie 2, pour laquelle le candidat ne disposera pas, lors de l'examen, d'une documentation spécifique (sauf hasard heureux), la préparation de l'analyse praxéologique appelée par la partie 3 pourra se faire à l'avance et bénéficier de toute la documentation que le candidat saura rassembler. Soulignons que le candidat devra rédiger dans sa copie d'examen l'analyse qu'il propose, même si celle-ci a été rédigée à l'avance sur un autre support.

Fin de la version du 16 novembre 2010

13. L'épreuve du 5 janvier 2010 est d'une durée de 3 heures. Le sujet de l'épreuve d'examen se présentera ainsi :

L'épreuve comporte trois parties. Le traitement de l'ensemble de ces parties doit tenir dans une copie double, sans feuille intercalaire. La pertinence des réponses doit donc se conjuguer avec la concision, la précision et la clarté de l'expression.

Partie 1 (6 points). En n'utilisant que les éléments disponibles dans le cours de didactique fondamentale (y compris le « Forum des questions »), rédigez une réponse à chacune des deux questions suivantes :

1.
..... ?

2.
..... ?

Partie 2 (9 points). Rédigez une analyse didactique relative aux situations évoquées dans le texte joint, intitulé « ... ».

Partie 3 (5 points). Rédigez une analyse praxéologique relative aux situations évoquées dans un texte que vous aurez choisi dans un domaine d'activité de votre convenance (le texte aura été imprimé par vos soins sur une feuille que vous insérerez dans la copie double utilisée).

Texte. ...

.....
.....
.....
.....

14. Des exemples traités relatifs à chacune des trois parties de l'épreuve d'examen seront présentés lors des séances à venir.

Fin de la version du 24 novembre 2010

15. La liste des questions de cours est définitivement arrêtée : portant sur les cinq premières leçons seulement, elle compte 48 questions.

16. On notera que si chaque question de cours QC est bien suscitée par un passage déterminé de l'une des cinq premières leçons, la réponse à apporter par le candidat à la question « Quelle réponse le cours de didactique fondamentale apporte-t-il à la question QC ? » peut gagner à se construire à partir de matériaux épars dans l'ensemble du cours de didactique fondamentale, lequel, rappelons-le, inclut le « Forum des questions ». L'emprunt de matériaux au « Forum des questions » est en particulier judicieux lorsque ce Forum traite d'une question proche de la question de cours QC considérée.

Fin de la version du 7 décembre 2010

17. Rappelons une dernière fois que l'examen qui conclut cette UE aura lieu le *mercredi 5 janvier 2011 de 9 h à 12 h en amphi G*. Tous les documents sont autorisés, mais l'usage d'un

ordinateur portable ou de tout autre dispositif permettant de se connecter à l'Internet est interdit.

18. La *première partie* de l'épreuve est celle des *questions de cours* (QC). Rappelons que ce qui est demandé au candidat dans cette partie c'est *d'expliciter la réponse* (à la QC considérée) *que porte en lui le texte du cours* (les leçons 1 à 10), tel qu'on le trouve dans le Module 1, auquel on ajoutera le texte des réponses apportées – dans le *Forum des questions* – aux questions des candidats, tel qu'on le trouve dans le Module 5. Ce dernier texte pourra être augmenté jusqu'au 3 janvier 2011. Il convient de noter que les questions *ne seront acceptées que jusqu'au 31 décembre 2010*.

19. Le traitement écrit des trois parties de l'examen *doit tenir tout entier*, de façon lisible, *dans une copie double d'examen*. Cette contrainte est première. S'agissant de la partie 1 (les questions de cours), ainsi, on devra généralement faire un choix dans la matière collectée dans les *Leçons de didactique* et le *Forum des questions* pour rédiger une réponse qui soit à la fois claire et pourtant assez concise pour ne pas occuper une place excessive. (On se rappellera, à cet égard, qu'il y là, non une singularité institutionnelle, mais bien une contraintes *des plus habituelles* imposée aux pratiques d'écriture dans la vie sociale, que ce soit dans le monde scientifique, dans le monde des médias, dans celui de l'entreprise et de l'administration, etc.) Même si le candidat a rédigé à l'avance une réponse à la question proposée, il est probable que cette réponse préalable devra être retouchée de façon appropriée durant *l'examen*, au moins au plan de la « quantité », mais souvent aussi, et d'un même mouvement, au plan de la « qualité ».

20. La *deuxième partie* de l'examen appelle une *analyse didactique* relative à un texte que le candidat découvrira au début de la séance d'examen. La préparation de ce travail, dans la période qui s'ouvre, pourra reposer d'abord sur la reprise des textes 1 à 14 du Module 3, pour chacun desquels sont proposées des « notes pour une analyse didactique ». Elle pourra reposer ensuite sur l'analyse didactique, à titre d'exercices, de textes proposés *sans notes* dans ce même Module 3 : les textes 15 à 19, présentés sommairement lors de l'ultime séance de cette UE.

21. La *troisième partie* de l'examen, soit l'analyse praxéologique d'un texte *au choix du candidat*, pourra être préparée à l'avance, en travaillant d'abord sur les exemples des *Leçons de didactique* (notamment le texte sur la *comparaison des décimaux* ainsi que le texte du

philosophe Alain sur les *leviers*, tous deux étudiés dans la leçon 5), ensuite sur les textes 1 à 4 du Module 4, pour chacun desquels sont proposées des « notes pour une analyse praxéologique ». Pour compléter ce matériel, deux textes, les textes 5 et 6 du Module 4, sont proposés *sans notes* : ils constitueront un matériel sur lequel s'exercer à l'analyse praxéologique, concurremment avec le texte choisi personnellement par le candidat. On ne saurait trop souligner que ce dernier texte, accompagné de la référence de sa source, devra avoir été imprimé par les soins du candidat avant l'examen. L'impression ne devra pas occuper plus d'une page en Times Roman de taille 12. Un exemplaire de ce texte sera inséré par le candidat dans la copie double d'examen rendue à l'issue de l'épreuve (copie qui ne devra contenir aucun autre document).

—Fin de la version du 23 décembre 2010—
